

# *Le sujet lecteur-scripteur : interactions et intégrations de la lecture et de l'écriture subjectives dans l'enseignement de la littérature.*

Colloque international  
Université du Québec à Rimouski, Campus de Lévis (Québec)  
7 et 8 mai 2015

## **Cadrage théorique**

Les interactions entre la lecture et l'écriture ont fait l'objet de nombreuses recherches en didactique du français tant pour l'enseignement secondaire que supérieur (Crinon, 2006; Giguère, Giasson et Simard, 1996; Lebrun et Coulet, 2004). Ces interactions mettent l'accent sur l'intégration des apprentissages en lecture et en écriture (Bourque, 1992). Pour Reuter (1995), les deux opérations se nourrissent l'une de l'autre, et ce, bien qu'elles comportent à la fois des éléments de convergence et de divergence, et s'inscrivant dans une dialectique fondée sur un jeu d'influences réciproques.

Concernant plus spécifiquement l'enseignement de la littérature, de nombreuses recherches ont mis en évidence le rôle central de la subjectivité du lecteur-scripteur dans la compréhension et l'interprétation des textes littéraires et dans la production de textes rendant compte de l'expérience de lecture (Rouxel et Langlade, 2004; Mazauric, Fourtanier et Langlade, 2011). La notion de sujet lecteur-scripteur témoigne de l'intérêt des chercheurs pour l'activité effective des élèves qui sont considérés comme des sujets « qui se crée[nt] dans le langage » (Delcambre, 2007). En effet, du point de vue du sujet, la lecture et l'écriture apparaissent comme des activités qui participent de façon complémentaire au développement des habiletés langagières (Ouellet, 2012). De ce fait, certains chercheurs ont souligné la valeur didactique des interactions entre la lecture et l'écriture subjectives (Bishop et Rouxel, 2007; Le Goff, 2010; Portelette, 2011). La prise en compte du sujet lecteur-scripteur implique de formaliser didactiquement les interactions entre lire et écrire ainsi que de les transposer dans des pratiques scolaires. Ce colloque permettra d'interroger les diverses formes d'interactions entre la lecture et l'écriture subjectives dans le cadre des pratiques d'enseignement de la littérature. Ces pratiques permettent-elles d'exercer de manière complémentaire et non hiérarchisée les habiletés en lecture et en écriture? Quelles formes d'interactions entre la lecture et l'écriture sont favorisées? À quelles productions textuelles donnent-elles lieu? Peut-on identifier des formes de relation entre lire et écrire sans recourir nécessairement à une catégorisation des textes produits par les élèves? Les propositions pourront s'inscrire dans l'un des axes de réflexion suivants :

### **Axe 1: Imiter ou inventer?**

Certains chercheurs ont vu dans l'apparition de «l'écriture d'invention» parmi les épreuves du Baccalauréat en France (MEN, 2001) la reconnaissance tant attendue du rôle de l'écriture hypertextuelle dans la formation littéraire des lycéens. Force est de constater, toutefois, que l'écriture demeure souvent inféodée à la lecture, dans un rapport de reproduction, notamment de techniques narratologiques ou de conventions génériques, plus que d'« invention » (Huyn, 2005; Le Goff, 2008).

Au Québec, «écrire des textes variés» et «lire et apprécier des textes variés» font partie des compétences principales que les élèves de l'école secondaire devront avoir acquises au terme de leur formation (MÉLS, 2006). Pourtant, à l'arrivée au cégep, où est systématisé l'enseignement de la littérature, les formes d'écriture créative disparaissent la plupart du temps au profit de la pratique normée de genres scolaires traditionnels tels que l'analyse littéraire et la dissertation. Ces deux exemples invitent à s'interroger sur les formes d'interaction lecture-écriture susceptibles de favoriser le développement des compétences langagières. Il serait intéressant, dans cette perspective, de privilégier des réflexions qui :

- envisagent la lecture et l'écriture dans une relation d'interdépendance;
- proposent des articulations possibles entre les différents ordres d'enseignement afin d'inscrire l'interaction lecture/écriture au cœur de l'enseignement de la littérature tout au long de la formation du sujet;
- s'interrogent sur la manière d'élaborer de nouveaux dispositifs d'enseignement et d'apprentissage de la lecture/écriture, notamment grâce aux multitextes (Lebrun, Lacelle, Boutin, 2012);
- adoptent une approche comparatiste entre des pays de la francophonie.

### **AXE 2 : Comment intégrer diverses pratiques de lecture et d'écriture en contexte scolaire?**

L'interaction lecture-écriture met l'accent sur la place qui est généralement accordée à la subjectivité des lecteurs-scripteurs dans les activités d'écriture pratiquées en classe de français. En effet, on peut considérer qu'une tension persiste entre d'une part, des pratiques qui privilégient la mise à distance du texte littéraire dans des écrits métatextuels, et d'autre part, des pratiques d'écriture favorisant l'investissement du sujet, qu'il s'agisse pour lui de rendre compte de sa lecture ou de créer un nouveau texte. Entre ces deux pôles, plusieurs activités devraient permettre d'articuler l'investissement subjectif et la mise à distance des textes (lus et écrits), comme dans certaines pratiques d'écriture d'invention.

La relation entre les écrits subjectifs et les genres scolaires soulève plusieurs questions. Ainsi, il serait intéressant de recevoir des propositions qui portent sur les questions suivantes :

- Comment articuler de façon cohérente les écrits subjectifs et les genres traditionnellement étudiés en classe?
- Peut-on considérer que les écrits scolaires métatextuels, comme la critique littéraire, pourraient davantage favoriser l'implication des élèves?
- De façon plus large, dans quelle mesure peut-on intégrer des dispositifs entièrement fondés sur l'investissement du sujet lecteur-scripteur dans un cadre scolaire?
- Comment favoriser une forme de distanciation dans les pratiques de lecture et d'écriture subjectives? Plus précisément, peut-on articuler la mise à distance du texte littéraire que permet l'écriture métatextuelle, à la mise à distance du « texte du lecteur » que favorise l'écriture réflexive?

En tenant compte des programmes de formation en vigueur dans différentes collectivités francophones, on pourrait s'interroger sur les moyens de valoriser le rôle de l'appropriation subjective dans les processus d'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Quelles sont les pratiques de lecture-écriture subjectives effectivement mises en œuvre dans les classes? Dans quelle mesure ces pratiques permettent-elles le développement des compétences langagières des élèves, notamment en ce qui concerne l'appropriation de savoirs disciplinaires?

### **AXE 3 : L'évaluation des pratiques de lecture et d'écriture subjectives, pour quoi faire?**

L'évaluation de la lecture et de l'écriture subjectives apparaît comme une condition essentielle de leur mise en œuvre dans les classes. Toutefois, les enjeux et les modalités d'évaluation (diagnostique, formative, certificative) de ces pratiques restent encore largement à explorer. Comment évaluer des pratiques de lecture-écriture subjectives? Y a-t-il des critères de validation des interprétations communs en lecture et en écriture? Dans l'évaluation de l'écriture d'invention, est-il pertinent de distinguer les compétences en lecture des compétences en écriture?

En ce qui concerne la lecture, il semblerait pertinent de clarifier les critères validant les interprétations d'un texte littéraire proposées par les élèves. Pourquoi une interprétation est-elle jugée recevable par une communauté interprétative (Fish, 2009)? Ces critères sont-ils construits collectivement par les lecteurs ou plutôt hérités de pratiques de référence? Les modes de justification valorisés par les enseignants sont-ils

les mêmes que ceux privilégiés par les élèves? (Dufays, 2007). Par ailleurs, comment construire des outils d'évaluation qui pourraient, par exemple, attester de la mise à distance réflexive que permet l'écriture par rapport aux lectures subjectives (Sauvaire, 2013)? Cette mise à distance réflexive peut-elle et devrait-elle être évaluée? Si oui, quelles seraient les modalités d'évaluation à privilégier?

### Références

Bishop, M.-F. et Rouxel, A. (2007). « Présentation ». Sujet lecteur, sujet scripteur, quels enjeux pour la didactique ?», *Le Français aujourd'hui*, 157(2), p. 3-7.

Bourque, G. (1992). « L'articulation lecture-écriture », dans Préfontaine, C. et Lebrun, M. *La lecture et l'écriture. Enseignement et apprentissage* (p. 19-29). Québec : Éditions Logiques.

Crinon, J. (2006). Lire et écrire la fiction : quelques malentendus, *Repères*, n° 33, p. 61-79.

Dufays, J.-L. (2007). Comment évaluer la lecture littéraire? *Bulletin d'échanges et de formation continuée des professeurs de français*, 13, p. 2-5.

Fish, S. (2007/1980). *Quand lire c'est faire. L'autorité des communautés interprétatives*. Domenesque, E. (trad.). Paris : Les prairies ordinaires.

Giguère, J., Giasson, J. et Simard, C. (1996). Relations entre la lecture et l'écriture chez des élèves de troisième année. *Revue de l'association canadienne de linguistique appliquée*, 18(1), p. 49-65.

Huyn, J.-A. (2005). Écriture d'invention, représentations et effets didactiques, *Pratiques*, n° 127-128, p. 45-59.

Lebrun, M. et Coulet, C. (2004). La classe comme communauté active de lecteurs et d'auteurs : favoriser un rapport critique à la lecture/écriture littéraires. *Skholé*, hors-série 2, p. 177-188.

Le Goff, F. (2008). Réflexions sur la réécriture en écriture d'invention, *Recherches et travaux* (Écriture d'invention et ateliers d'écriture), n° 73, p. 19-34.

Le Goff, F. (2010). « Interaction lecture/écriture et enseignement de la littérature. Quelles articulations didactiques? » Communication aux 11es Rencontres des chercheurs en didactique des littératures, Genève. 25, 26 et 27 mars 2010.

Ministère de l'Éducation du Québec (2006). *Programme de formation de l'école québécoise, Domaine des langues, Français langue d'enseignement*, Gouvernement du Québec : Publications du Québec.

Ministère de l'Éducation Nationale (2001). *Épreuves de français applicables à compter de la session 2002 des épreuves anticipées des baccalauréats général et technologique*. Bulletin Officiel du ministère de l'Éducation Nationale et du ministère de la Recherche, 26 juin 2001.

Ouellet, S. (2012). *Le sujet lecteur et scripteur : développement d'un dispositif didactique en classe de littérature*. Thèse de doctorat, Université du Québec à Rimouski / Université de Toulouse II Le Mirail. Disponible à : <http://www.archipel.uqam.ca/4675/1/D2324.pdf?gathStatIcon=true>

Portelette, Annie (2011). Écrire pour mieux lire, *Le Français aujourd'hui*, n°174 (Penser à l'écrit), mars 2011, p. 69-78.

Reuter, Y. (1995). Les relations et les interactions lecture-écriture dans le champ didactique. *Pratiques*, n° 86, p. 5-23.

Rouxel, A., Langlade, G. (2004). *Le sujet lecteur, lecture subjective et enseignement de la littérature*. Rennes : PUR.

Sauvaire, M. (2013). *Diversité des lectures littéraires. Comment former des sujets lecteurs divers?* Thèse de doctorat, Université Laval, Québec, Canada. Récupéré d'Archimède, système dépôt institutionnel de la Bibliothèque de l'Université Laval. Disponible à : <http://www.theses.ulaval.ca/2013/29976/>

#### **Comité scientifique :**

Marie-Christine Beaudry (Université du Québec à Montréal)  
Jean-François Boutin (Université du Québec à Rimouski)  
Sylvain Brehm (Université du Québec à Montréal)  
Judith Émery-Bruneau (Université du Québec en Outaouais)  
Nathalie Lacelle (Université du Québec à Montréal)  
Isabelle Miron (Université du Québec à Montréal)  
Sébastien Ouellet (Université du Québec à Rimouski)  
Hector Ruiz (Cégep de Montmorency)  
Marion Sauvaire (Université Laval)

#### **Comité d'organisation :**

Sylvain Brehm (Université du Québec à Montréal)  
Sébastien Ouellet (Université du Québec à Rimouski)  
Marion Sauvaire (Université Laval)

#### **Inscription au colloque**

60,00\$ pour une journée. 100\$ pour les deux jours.

#### **Propositions**

Les personnes qui désirent soumettre une proposition de communication doivent préciser le ou les axes dans lesquels ils s'inscrivent. Les communications sont d'une durée de 30 minutes suivies d'une courte période de questions. Les propositions doivent comporter le titre ainsi qu'un résumé de 300 mots maximum incluant la problématique étudiée, l'analyse de données et des éléments de conclusion. Les références ne sont pas comptabilisées.

#### **Envoi des propositions et informations :**

[Colloque.interaction@gmail.com](mailto:Colloque.interaction@gmail.com)

#### **Calendrier :**

**Date limite pour l'envoi des propositions : 23 janvier 2015**

**Retour des expertises : 6 mars 2015**

**Date limite d'inscription : 1<sup>er</sup> avril 2015**

**La fiche d'inscription et les informations pratiques seront envoyées ultérieurement.**